



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 15 octobre 2025

SONT PRÉSENTS

Mmes Isabelle Perreault, mairesse
Émilie Boisvert, conseillère
Sophie Galarneau, conseillère
Isabelle Parent, conseillère
Sylvie Roberge, conseillère

MM Simon Beaudry, conseiller
Pierre Charbonneau, conseiller
Joé Deslauriers, conseiller
Réjean Gouin, conseiller
Martin Héroux, conseiller
Karl Lacouvée, conseiller
Charles-André Pagé, conseiller
Sylvain Roberge, conseiller

Formant quorum sous la présidence de madame Isabelle Perreault

SONT ABSENTS

Mmes Audrey Boisjoly, conseillère
Michelle Joly, conseillère
M. Raymond Rougeau, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mmes Édith Gravel, directrice générale et greffière-trésorière
Noémie Ladouceur-Fournelle, directrice des services juridiques
Julie Dorich, secrétaire de direction

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

TNO-10-081-2025

Le quorum ayant été constaté, il est résolu unanimement que la présente séance soit ouverte à 14 h 44.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

TNO-10-082-2025

Il est proposé par Mme Émilie Boisvert, appuyé par M. Pierre Charbonneau et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025
4. DOSSIER
 - 4.1. Octroi du contrat de déneigement – Chemin du Lac-Bruneau - Décision
5. LISTES DES COMPTES À PAYER – ADOPTION
6. LISTE DES ENGAGEMENTS – DÉPÔT
7. LISTE DES DÉBOURSÉS – ADOPTION
8. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES – AUCUN
9. VARIA



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

CONSEIL MUNICIPAL Territoire non organisé de la MRC de Matawinie Séance ordinaire – 15 octobre 2025

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025

TNO-10-083-2025

Il est proposé par M. Charles-André Pagé, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 17 septembre 2025, comme rédigé.

4. DOSSIERS

4.1. Octroi du contrat de déneigement – Chemin du Lac-Bruneau - Décision

TNO-10-084-2025

Considérant l'engagement pris par la résolution CA-242-2013 prévoyant la perception d'une taxe de secteur pour le déneigement d'une distance de 4,6 kilomètres sur le chemin du Lac-Bruneau, situé dans le TNO de la MRC de Matawinie, plus précisément au nord-ouest de la municipalité de Saint-Côme;

Considérant la volonté de l'Association Club de chasse et pêche au Diable Vauvert inc. que le TNO maintienne le service lié à l'administration du contrat de déneigement du chemin du Lac-Bruneau;

Considérant qu'il est opportun d'assurer la prise en charge du service jusqu'à l'hiver 2029-2030, soit pour une période de 5 ans;

Considérant que l'article 938.1.2 du Code municipal et l'article 9 a) du Règlement 255-2025 sur la gestion contractuelle permettent que tout contrat comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique ou une procédure ouverte pourra être conclu de gré à gré, en autant qu'un mécanisme de rotation soit appliqué;

Considérant que parmi les entrepreneurs sollicités, l'offre de services de Gestion Dany Clément inc. est la seule réponse à la demande de prix AME-DP-2025-007 reçue pour un montant de 108 799,69 \$, plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par M. Charles-André Pagé, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement que le Conseil municipal du TNO octroie de gré à gré le contrat du déneigement du chemin du Lac-Bruneau à l'entreprise Gestion Dany Clément inc. au montant total de 108 799,69 \$, plus les taxes applicables, et en autorise le déboursement sur 5 ans, réparti de la façon suivante :

- 2025-2026 19 690,00 \$
- 2026-2027 20 674,50 \$
- 2027-2028 21 708,23 \$
- 2028-2029 22 793,64 \$
- 2029-2030 23 933,32 \$

5. LISTE DES COMPTES À PAYER – ADOPTION

TNO-10-085-2025

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant total de 104 786,37 \$ en date du 9 octobre 2025;

En conséquence, il est proposé par M. Pierre Charbonneau, appuyé par M. Sylvain Roberge et résolu unanimement d'approuver la liste déposée et d'en autoriser le paiement auprès des fournisseurs.

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 15 octobre 2025**



No de résolution
ou annotation

La liste est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

6. LISTE DES ENGAGEMENTS – DÉPÔT

La liste des engagements est déposée :

Engagements au 9 octobre 2025, nos 25-000157 à 25-000180, 24 engagements pour un montant total de 68 341,59 \$.

7. LISTE DES DÉBOURSÉS – ADOPTION

Il est proposé par M. Pierre Charbonneau, appuyé par M. Charles-André Pagé et résolu unanimement d'approuver la liste des déboursés telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière et annexée au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

8. LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES – AUCUN

9. VARIA

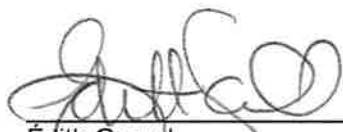
9.1. Aucun

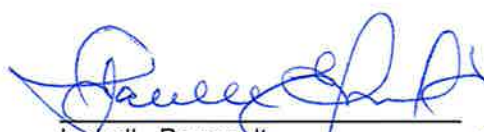
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au Conseil.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par Mme Isabelle Parent et résolu unanimement que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du Territoire non organisé soit levée à 14 h 47.


Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière


Isabelle Perreault
Mairesse



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

CONSEIL MUNICIPAL
Territoire non organisé de la MRC de Matawinie
Séance ordinaire – 15 octobre 2025

